



LES ASSISTANTS-ES FAMILIAUX DE L'AIN EN MANQUE DE RECONNAISSANCE

FO est la première force syndicale (43,68% des voix exprimées) au Département de l'Ain depuis 2008, loin devant les trois autres syndicats.

FO, un syndicat fort, libre, indépendant et à votre écoute, ayant pour objectifs vous informer, vous conseiller, vous soutenir, vous protéger et faire aboutir vos revendications.

Pour **FO**, l'intégration réelle des assistants-es familiaux dans les équipes de l'aide sociale à l'enfance est encore difficile.

FO se bat pour faire reconnaître votre professionnalisme et obtenir un vrai statut protecteur.

FO revendique également de revaloriser votre pouvoir d'achat, vos conditions de travail.



FO a mandaté un cabinet d'avocats spécialisés dans le droit de la fonction publique territoriale pour accompagner, conseiller et traiter gracieusement les situations individuelles juridiques des adhérents et les recours devant le tribunal administratif.

Chaque adhésion **FO** est confidentielle, soumis à la discrétion et au secret professionnel par les responsables de notre organisation syndicale.

L'adhésion **FO** ouvre droit à un crédit d'impôt ou une déduction fiscale à hauteur de 66% du montant de la cotisation. Un reçu fiscal vous sera remis pour justifier votre règlement.

Le montant de la cotisation **FO** est proportionnel à votre salaire (indice majoré comme référence). Votre cotisation sera prélevée par le trésorier en 3 fois (mars/juin/octobre). Pour cela, en plus de votre bulletin d'adhésion, Veuillez nous faire suivre votre RIB et deux accords SEPA signés. L'adhésion à **FO** est par année civile et par tacite reconduction.

**SYNDICAT FO DES AGENTS
DU DÉPARTEMENT DE L'AIN**

13 av. de la Victoire - 01000 Bourg-en-Bresse
Mall : fo@ain.fr | Site Internet : <http://www.fo-01.fr>

Responsable FO : Rodrigue BROUILLIARD - 06 32 64 31 01
Trésorier FO : Hervé TESTART - 06 71 91 62 10
Permanence syndicale FO : 04 37 62 16 87



**PLUS FORTS
ENSEMBLE**





BULLETIN D'ADHÉSION FO POUR LES ASSISTANTS FAMILIAUX DU DÉPARTEMENT DE L'AIN

Face à l'employeur, pour ne pas être seul, rejoignez **FO** !



Le montant de la cotisation **FO** est de 118 € pour l'année 2021.

Coût réellement supporté par l'adhérent après déduction fiscale est de 40,12€ €/an.

Nom et Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Maison départementale de solidarité :

Téléphones fixe et portable :

Mail :

Date et signature.



**SYNDICAT FO DES AGENTS
DU DÉPARTEMENT DE L'AIN**

13 av. de la Victoire – 01000 Bourg-en-Bresse
Mail : fo@ain.fr | Site Internet : http://www.fo-01.fr

Responsable FO : Rodrigue BROUILLIARD - 06 32 64 31 01
Trésorier FO : Hervé TESTART - 06 71 91 62 10
Permanence syndicale FO : 04 37 62 16 87



**1^{ère} force syndicale
au Département de l'Ain**

**PLUS FORTS
ENSEMBLE**

